



Association Royale des Anciens Élèves du Collège Saint-Stanislas à Mons A.S.B.L.

Janvier 2010.

CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE
de
l'Association Royale des Anciens Élèves du Collège Saint-Stanislas à Mons ASBL

Conformément à l'article 23 des statuts de l'Association, le conseil d'administration a l'honneur d'inviter les membres (en ordre de cotisation) de l'ASBL **Association Royale des Anciens Élèves du Collège Saint-Stanislas à Mons** à assister à l'Assemblée Générale statutaire qui se tiendra au siège de l'Association; rue des Dominicains, 15 à MONS

le samedi 13 mars 2010 à 15h00

Ordre du jour :

1. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 mars 2009.
2. Présentation et adoption du rapport d'activités de l'année 2009.
3. Présentation et adoption des comptes 2009.
4. Décharge à donner aux administrateurs.
5. Présentation et adoption du programme des activités pour 2010.
6. Présentation et adoption du budget 2010.
7. Conseil d'Administration : démissions, élections, réélections.
8. Divers.

Tout membre de l'ASBL est cordialement invité à participer à cette assemblée, soit en personne, soit par procuration remise à un membre associé (le nombre de procurations est limité à une par membre).

Pour le Conseil d'Administration,

Pol JEAN
Vice-président

Hubert WATTIER
Président

Geoffrey EGLEME
Secrétaire

Olivier van DERTON
Vice-président

Jean MARIAULE
Trésorier

✂-----

PROCURATION

Je soussigné (e), de la Rhéto
donne pouvoir à M..... de me représenter lors de l'Assemblée Générale
statuaire de l'ASBL Association Royale des Anciens Élèves du Collège Saint-Stanislas à Mons qui se tiendra le
13 mars 2010 au siège de l'Association.

Cette procuration donne à son détenteur le pouvoir de prendre de part à toutes discussions et délibérations, de
prendre connaissance de toutes informations utiles, d'émettre tous votes (favorable, abstention ou défavorable),
et plus généralement de prendre toutes mesures qu'il jugera nécessaire pour l'accomplissement de sa mission.



Fait à, le / / 2010.

Signature précédée de « *Bon pour pouvoir* ».